

Vendredi 13 avril
Revue de l'actualité du jour

THÈMES DU JOUR :

CRITIQUE DE LA GESTION DE CRISE DU GOUVERNEMENT ;
JUDICIARISATION ; REJET DE LA NOUVELLE DEMANDE D'INJONCTION À
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ; INJONCTION À L'UQO ; LAURENT PROULX ;
SACCAGE AU BUREAU DE LINE BEAUCHAMP ; ARRESTATION DE DEUX
JOURNALISTES ; LEVÉE DE COURS À VALLEYFIELD ; DÉMISSION DE LINE
BEAUCHAMP DEMANDÉE ; INTERDICTION DU PORT DU MASQUE À
MONTRÉAL ; SORTIE DE LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS ; ACCUSATIONS
D'IRRESPONSABILITÉ ENTRE LE PLQ ET LE PQ ; INTERDICTION DU PORT DU
MASQUE DANS LES MANIFESTATIONS.

PRESSE ÉCRITE/ÉLECTRONIQUE

La Presse

Rejet de la nouvelle demande d'injonction formulée par l'Université de Montréal.
«Malgré les événements regrettables d'hier, le tribunal constate la volonté des
associations étudiantes de l'Université de Montréal de respecter l'ordonnance émise
mercredi», a indiqué le juge. Le magistrat indique que rien ne permet de conclure que ces
associations peuvent être tenues responsables des actes de vandalisme commis jeudi. »

<http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/education/201204/13/01-4515077-manifestation-etudiante-la-demande-dinjonction-de-ludem-est-rejetee.php>

Nouvelle demande d'injonction à l'Université de Montréal, en réaction à la manifestation
d'hier. Stéfanie Tougas, présidente de la FAÉCUM, moins catégorique que la veille, dit
comprendre la colère des étudiants devant la judiciarisation systématique des institutions
dans les dernières semaines du conflit : « Ça ne justifie pas les actes de vandalisme, mais
en même temps, il faut comprendre la colère des étudiants. Chaque fois que l'Université
est contrariée, elle se retrouve en cour contre ses étudiants. On est sur le point de nous
retirer notre liberté d'expression, notre droit de manifester. C'est inacceptable. »

http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/education/201204/13/01-4515077-luniversite-de-montreal-ne-veut-plus-de-manifestants-sur-son-campus.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_BO2_quebec_canada_178_accueil_POS1

Saccage au bureau de Line Beauchamp.

http://www.cyberpresse.ca/actualites/regional/montreal/201204/13/01-4514990-greve-etudiante-saccage-au-bureau-de-line-beauchamp-a-montreal.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4514927_article_PO_S2

Arrestation d'un journaliste et d'un photographe de *La Presse* aux alentours du bureau de Line Beauchamp. On apprend que la police a également procédé à l'arrestation d'une quinzaine de personnes. *La Presse* dénonce l'arrestation de ses deux employés et réclame leur libération immédiate, ainsi que la restitution en totalité du matériel photographique confisqué (avec interdiction d'en faire des copies). On parle « d'entorse à la démocratie » et d'outrage à la liberté de presse.

http://www.cyberpresse.ca/actualites/regional/montreal/201204/13/01-4514990-greve-etudiante-un-journaliste-de-la-presse-est-arrete.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4514927_article_PO_S2

Réaction de Patrick Lagacé.

<http://blogues.cyberpresse.ca/lagace/2012/04/13/le-spvm-arrete-deux-journalistes-de-la-presse-questions/>

Libération du photographe de *La Presse*, Martin Chamberland. Le journaliste Philippe Teisceira-Lessard, lui, reste incarcéré.

<http://www.cyberpresse.ca/actualites/regional/montreal/201204/13/01-4514990-greve-etudiante-le-photographe-de-la-presse-est-libere.php>

Libération du journaliste Philippe Teisceira-Lessard. Son téléphone lui a été confisqué et on ignore s'il se sera accusé de quoi que ce soit.

http://www.cyberpresse.ca/actualites/regional/montreal/201204/13/01-4514990-greve-etudiante-les-deux-journalistes-de-la-presse-ont-ete-liberes.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4515085_article_PO_S1

Nouvelle levée de cours au Cégep de Valleyfield. La foule des manifestants, quoique respectable (et renforcée par des étudiants du secondaire), n'en est pas moins nombreuse que la veille. Une entente entre les rouges et les verts prévoient que ces derniers n'essaieront pas de franchir les piquets de grève, en échange de quoi les piqueteurs n'insulteront pas leurs vis-à-vis. Le journaliste mentionne que le premier vote qui avait conduit à l'entrée en grève du collège en était un à mains levées, et qu'il avait été gagné par 12 voix. Il oublie cependant de spécifier que les votes suivants ont, quant à eux, été pris de manière secrète. On apprend que la direction a tenté de s'ingérer dans le processus de vote, lequel aura lieu lundi, mais l'association lui a répondu que c'était à l'assemblée de déterminer quel mode de scrutin elle allait privilégier.

<http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/education/201204/13/01-4514927-les-cours-sont-a-nouveau-annules-au-college-de-valleyfield.php>

Dans un texte somme toute très en faveur des étudiants, Michèle Ouimet attaque la gestion de crise de la ministre Beauchamp, et celle du directeur du Cégep de Valleyfield, Guy Laperrière, qu'elle qualifie de « provocation ». Elle se porte également à la défense démocratique du mouvement de grève : « Processus démocratique? Oui, processus démocratique. La ministre peut lever le nez sur la démocratie étudiante et réduire la grève à un simple boycottage, mais elle ne peut pas effacer la réalité, soit des dizaines de milliers de jeunes qui se battent depuis deux mois et qui tiennent à bout de bras la grève la plus longue de l'histoire du Québec. » Seule ombre au tableau : M. Ouimet déplore le maintien des votes secrets dans certains établissements. Jean Beauchesne, de la Fédération des Cégeps, continue de se dire impressionner par la jeunesse et le processus démocratique qu'elle a mis en branle : « On a infantilisé les étudiants. Pourtant, il y a eu un débat social, honnête et intelligent. »

http://www.cyberpresse.ca/debats/chroniques/michele-ouimet/201204/12/01-4514882-la-provocation.php?utm_categorieinterne=traffidriviers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4514935_article_PO_S2

Éditorial d'André Pratte, qui ridiculise le mouvement étudiant en le réduisant autant que faire se peut, en plus de dénoncer l'enflure verbale qui caractérise la couverture médiatique du conflit. Il minimise le retour en classe « forcé » et encourage le gouvernement à maintenir la ligne dure. Pour lui, seul le gouvernement a fait des concessions depuis le début du conflit (ça a l'air qu'il ne lit pas autre chose que *La Presse*, le petit M. Pratte...). Il parle également d'une augmentation de 9% des effectifs universitaires en Ontario depuis cinq ans, et ce, évidemment, malgré une hausse « raisonnable » des frais de scolarité.

<http://www.cyberpresse.ca/debats/editoriaux/andre-pratte/201204/12/01-4514826-une-crise-artificielle.php>

Topo sur la judiciarisation du conflit avec le cas d'injonction à l'Université de Montréal. Les piquets de grève peuvent encore être maintenus, mais l'accès aux cours ne doit pas être obstrué. Les enseignants et chargés de cours ont aussi reçu la directive de se présenter en classe et de donner leurs cours, et ce même s'il n'y a qu'un seul élève dans le cours. Stéfanie Tougas, présidente de la FAÉCUM, déplore l'attitude de l'institution, mais se félicite d'avoir préservé le droit de tenir des piquets de grève, à l'instar de l'accord intervenu à l'UQÀM entre la direction et les associations. On évoque ensuite d'autres cas d'injonction ailleurs au Québec, et on s'attarde un peu sur le cas de l'UQO. On nous informe ensuite que le Cégep de Saint-Laurent a reconduit la grève dans une proportion de 95%, tandis que la Faculté de l'Éducation à l'UQÀM l'a fait par 62% de votes pour.

<http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/education/201204/13/01-4514935-une-pluie-d-injonctions-pour-la-reprise-des-cours.php?>

[utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4514927_article_PO_S1](http://www.cyberpresse.ca/la-tribune/actualites/201204/13/01-4514918-greves-etudiantes-marois-exhorte-charest-a-piler-sur-son-orgueil.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4514927_article_PO_S1)

Pauline Marois exhorte le Premier ministre à négocier. Elle lui reproche d'être inflexible à propos des étudiants, et de se mettre à genoux devant Ottawa (une rhétorique très partisane, j'en conviens). Elle réaffirme sa promesse d'annuler la présente hausse des frais et de tenir des États généraux sur l'éducation postsecondaire.

http://www.cyberpresse.ca/la-tribune/actualites/201204/13/01-4514918-greves-etudiantes-marois-exhorte-charest-a-piler-sur-son-orgueil.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_BO2_quebec_canada_178_accueil_POS2

Réduit à faire dévier le débat, le Premier ministre dénonce « l'abdication de leadership totale » de M. Marois, coupable, selon lui, de n'avoir pas dénoncé la violence et les « dérapages » des derniers jours de crise.

http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-quebecoise/201204/13/01-4515180-greves-etudiantes-jean-charest-lance-une-charge-contre-pauline-marois.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_BO2_quebec_canada_178_accueil_POS1

Report à aujourd'hui de l'examen de la demande d'injonction à l'UQO. L'avocat des plaignants dénie aux étudiants de faire la grève, même s'il leur reconnaît le droit de manifester.

http://www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/education/201204/12/01-4514896-la-legalite-de-la-greve-etudiante-debattue-cet-apres-midi.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4514918_article_PO_S2

Article traitant de la sortie de Jean Beauchesne, de la Fédération des cégeps.

http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/education/201204/13/01-4515085-les-cegeps-implorent-les-etudiants-de-rentre-en-classe.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4514990_article_PO_S3

Le Devoir

Marie-Andrée Chouinard dénonce l'irresponsabilité du gouvernement dans sa gestion du conflit étudiant : « Entêtement et sournoiserie: ce sont les ingrédients d'une recette amère concoctée par les libéraux et qui véritablement porte le conflit étudiant à tourner au vinaigre. Les choses s'enveniment, comme on en voit platement quelques signes, mais le gouvernement ne pourra pas s'en laver complètement les mains. » La journaliste déplore qu'il n'y ait même pas apparence de négociations, ne serait-ce que pour sauver la face.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/347268/greve-etudiante-enlissement>

Lise Payette se range derrière Guy Rocher et envisage la gratuité comme une fin inévitable, dont les modalités de mise en place doivent maintenant être discutées. Elle dénonce également l'attitude de la ministre Beauchamp, mais plus encore le Premier ministre, qui la laisse se débattre avec le conflit : « Si ce que répète la ministre ressemble à une cassette, apprise par cœur et sans possibilité de changer un seul mot, c'est peut-être bien parce que c'en est une. » Et d'ajouter : « Le problème, c'est que quand on reste trop longtemps au pouvoir, on finit par penser qu'on est propriétaire du gouvernement. »

<http://www.ledevoir.com/societe/education/347270/la-ministre-fait-fausse-route>

Retour sur le point de presse de la Fédération des Cégeps. Questionné à savoir si d'autres institutions pourraient emboîter le pas à Valleyfield, Jean Beaugesne a dit que ça pourrait être une option, un peu forcée par les pressions exercées de toutes parts sur les institutions collégiales : « M. Beaugesne a indiqué qu'il recevait tous les jours des mises en demeure ou des courriels de la part de parents, d'étudiants qui veulent que les cours reprennent. Certains étudiants ont recours à des requêtes en injonction devant les tribunaux. Les cégeps se disent pris entre l'arbre et l'écorce et veulent sauver la session. » On sent clairement l'inconfort dans lequel se retrouve la Fédération, devant l'inaction et l'abandon du gouvernement dans ce dossier. Aussi, retour sur ce qui s'est passé à Valleyfield ce matin.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/347340/des-cegeps-devoient-des-scenarios-de-prolongation>

Texte portant sur . On parle maintenant, en tout et partout, de sept arrestations, dont deux journalistes de *La Presse*. On traite aussi de la sortie d'un milliers d'enseignants du collégial pour demander la démission de Line Beauchamp.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/347334/saccage-du-bureau-de-la-ministre-line-beauchamp-ce-matin>

Lettre amère d'une étudiante forcée de quitter l'université, faute de moyens. On ne sait pas trop si ce départ a un lien avec la grève actuelle, car ce n'est pas spécifié. Elle énonce ensuite le scénario d'une « descente en enfer » où elle plongerait à pieds joints dans la société de consommation que nous dénonçons. Elle ajoute qu'elle rejetterait également toute sa frustration sur les étudiants, qui profitent d'avantages que la société ne lui a jamais consenti. Mais elle conclut son texte en disant qu'elle espère ne jamais s'abîmer dans l'individualisme et de pas renier son appartenance à la collectivité. Si c'est de l'ironie, c'est un peu maladroit.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/347254/libre-opinion-je-ne-serai-plus-etudiante>

Un professeur de mathématiques à l'UQÀM souligne que beaucoup de grévistes ne seront pas trop affectés personnellement par la hausse, et que leur engagement pour la grève est d'autant plus méritoire, qu'il se fait au profit de ceux et celles qui les suivront.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/347251/lettres-greve-altruiste>

Canoë/Journal de Montréal

En réaction à la manifestation d'hier au pavillon central de l'Université de Montréal et aux actes de vandalisme qui y ont été perpétrés, l'institution demande un renforcement de la demande d'injonction accordée la veille, de sorte qu'aucun piquet de grève, même symbolique, ne pourrait plus être tenu devant les locaux servant à l'enseignement. On irait même jusqu'à exiger qu'aucune activité de grève ne pourrait avoir lieu à moins de 25 mètres l'établissement, tout comme à l'Université du Québec à Chicoutimi.

<http://www.journaldemontreal.com/2012/04/13/luniversite-de-montreal-demande-une-injonction>

Sortie en règle de Jean Barbe contre le gouvernement, qui condamnent des choix politiques faits au profit de l'entreprise privée : «Les coffres de l'État sont vides parce que le gouvernement Libéral conserve quelques-unes des politiques sociales démocrates qui caractérisent le Québec tout en arrosant généreusement les entreprises de cadeaux pour lesquels ils seront un jour récompensés. / Si les coffres de l'État sont vides, c'est parce que les Libéraux nous ont collectivement volé. Ce n'est pas la faute des étudiants. » Il dénonce également la tactique du gouvernement pour monter la classe moyenne contre les étudiants, alors qu'une proportion considérable d'étudiants appartient justement à la classe moyenne.

<http://blogues.journaldemontreal.com/barbe/actualites/les-coffres-de-letat/>

Jean Barbe dit admirer la « retenue » des étudiants dans les circonstances.

<http://blogues.journaldemontreal.com/barbe/actualites/les-vraies-brutes/>

Retour sur les événements au bureau de Line Beauchamp. L'attachée de presse de la ministre, étonnamment, déclare que ce ne sont peut-être pas des étudiants qui ont commis ces actes, mais des « groupes radicaux » désireux de perturber la paix sociale (c'est à se demander ce que ça peut bien cacher, ça...). Des étudiants partis du square Phillips pour une manifestation qui n'a pas occasionné aucun dommage soutiennent qu'ils sont acculés à poser des gestes violents pour se faire entendre et qu'ils ne seraient pas étonnés que le ton monte encore davantage la semaine prochaine.

<http://www.journaldemontreal.com/2012/04/13/les-bureaux-de-la-ministre-saccages>

Deux arrestations en lien avec le saccage du bureau de Line Beauchamp. Un groupe de manifestants qu'ont apparemment rejoint les auteurs des dégâts ont été dispersés pacifiquement sur la fin de l'avant-midi. La CLASSE, quant à elle, relaye la demande de démission d'un milliers d'enseignants du collégial adressée à la ministre Beauchamp.

<http://www.journaldemontreal.com/2012/04/13/les-bureaux-de-la-ministre-saccages>

Benoit Aubin félicite les policiers pour leur travail depuis le début de la grève. Il revient également sur les discussions autour de l'interdiction du port du masque dans les manifestations. Même s'il se la joue ambiguë, le chroniqueur semble cependant donner raison à la Ligue des droits et libertés.

<http://www.journaldemontreal.com/2012/04/12/le-droit-de-porter-un-masque->

Dénonciation de la violence attribuée unilatéralement aux étudiants par un chroniqueur de Québec (est-ce que j'ai dit fasciste ?) qui n'a que trop sévi au cours des dernières semaines. Pour le monsieur, Gabriel et la CLASSE détournent le mouvement pour en faire un instrument de perturbation sociale : « L'action politique de la CLASSE vise à remplacer le système capitaliste par un d'inspiration communiste. Ses animateurs se fichent donc éperdument des conséquences financières des actions qu'ils mènent. Ils en sont même fiers. »

<http://www.journaldemontreal.com/2012/04/12/apotres-de-la-violence>

Demande de démission de la ministre de l'Éducation formulée par un millier d'enseignants du collégial.

<http://www.journaldemontreal.com/2012/04/13/demission-demandee>

Sortie de la Fédération des cégeps. Gabriel commente : « Si la Fédération des cégeps a vraiment à cœur les sessions collégiales, ce n'est pas sur les étudiantes et étudiants qu'elle doit mettre de la pression, mais sur le gouvernement. C'est lui qui, en refusant de négocier, plonge les campus dans un climat de confrontation. »

<http://www.journaldemontreal.com/2012/04/13/la-federation-des-cegeps-plaide-pour-le-retour-en-classe>

The Gazette

Compte-rendu de la démarche de Laurent Proulx et de son conseiller, Yvon Garneau. On sent chez ce dernier un désir de voir les piquets de grève effectifs être abolis à la grandeur du système postsecondaire québécois. Martine Desjardins parle d'un précédent en matière de judiciarisation des grèves étudiantes, qui n'ont jamais eu affaire, par le passé, à ce genre d'assauts lancés par des individus.

<http://www.montrealgazette.com/business/Permanent+student+pickets+sought/6450750/story.html>

Métro

24 heures

Réduit à faire dévier le débat, le Premier ministre dénonce « l'abdication de leadership totale » de M. Marois, coupable, selon lui, de n'avoir pas dénoncé la violence et les «dérapages» des derniers jours de crise. Le PQ, de son côté, dénonce la violence, mais répète que la responsabilité est avant tout imputable au gouvernement Charest.

<http://www.24hmontreal.canoe.ca/24hmontreal/actualites/archives/2012/04/20120413-145705.html>

Retour sur les événements du matin aux bureaux de la ministre Beauchamp.

<http://www.24hmontreal.canoe.ca/24hmontreal/actualites/archives/2012/04/20120413-090207.html>

Retour sur le blocage d'aujourd'hui à Valleyfield. Le directeur de l'établissement affirme qu'il veut éviter l'intervention des forces policières pour forcer l'entrée du collège.

<http://www.24hmontreal.canoe.ca/24hmontreal/actualites/archives/2012/04/20120413-072421.html>

Voir.ca

Montée de lait du coordonateur du contenu web du Voir contre le gouvernement Charest et les manquements graves à la démocratie observés au cours des dernières semaines et des derniers jours (notamment l'arrestation de deux journalistes de La Presse, aujourd'hui).

<http://voir.ca/mathieu-poirier/2012/04/13/la-je-suis-en-criss/>

En cet « anniversaire » du rapatriement de la constitution de 1982, mise en lumière de la dérive individualiste et juridique sur laquelle s'est engagée la société, ce que met clairement en évidence l'actuelle judiciarisation du conflit étudiant. «L'esprit de 1982 traverse la gestion gouvernementale de cette grève étudiante. Ce sont les individus qui triomphent devant le droit pour des majorités cohérentes de décider de leurs orientations politiques. Les étudiants en grève sont marginalisés, folklorisés, non-reconnus et méprisés. Cette politique a pour but de les pousser à l'excès pour les délégitimer encore davantage... Ne voyez-vous pas les nombreux parallèles que l'on peut faire entre l'esprit de 1982 et la gouverne de Jean Charest? »

<http://voir.ca/jean-felix-chenier/2012/04/13/lesprit-de-1982-jean-charest-et-les-injonctions/>

Retour juridique sur l'arrestation de deux journalistes de *La Presse*, ce matin, à Montréal-Nord.

<http://voir.ca/veronique-robert/2012/04/13/arrestation-et-detention-de-journalistes/>

Yahoo Québec

Retour sommaire sur l'intervention policière d'hier à l'université Concordia. On parle aussi d'autres blocages, comme ceux de mercredi, ou le piquet de grève d'hier à Valleyfield.

<http://fr-ca.actualites.yahoo.com/droits-scolarit%c3%a9-gr%c3%a8ve-%c3%a9tudiante-des-policiers-anti%c3%a9meutes-interviennent-152014473.html>

Curiosités à voir :

Un étudiant confronte Sam Hamad au Brésil, lui reprochant de profiter d'un système d'éducation où prévaut la gratuité scolaire pour voler des cerveaux qui compenseront les 7000 potentielles victimes de la hausse des frais dans le réseau universitaire au Québec.

<http://www.youtube.com/watch?v=JkkqRUdbJCM>

Vidéo de la manifestation mouvementée ayant eu lieu à l'Université de Montréal, hier, en réaction à l'obtention d'une demande d'injonction.

<http://www.university.tv/archives/1456>

TÉLÉ

RDI

8h52 : Nouvelle levée de cours au collège de Valleyfield. Un contingent de verts est présent, mais ils sont là seulement pour faire valoir leur point de vue, pas pour faire casser les piquets de grève.

8h53 : On apprend que des gens ont pénétré dans les bureaux de la ministre de l'Éducation et ont fait du grabuge.

10h : Saccage au bureau de la ministre Beauchamp. Une quinzaine d'individus se seraient adonnés à des actes de vandalisme : vitres et postes de télévision fracassées, mobilier renversé. On précise qu'il n'y a pas eu d'altercations entre les manifestants et du personnel du bureau de la ministre. Les manifestants ont ensuite pris la fuite parmi un groupe d'une quarantaine de personnes. Le porte-parole de la police affirme que c'est très difficile de renforcer

10h06 : Jean Beauchesne, de la Fédération des Cégeps, fait le point sur la situation dans les cégeps en grève. Il mentionne qu'il est minuit moins une dans plusieurs établissements, et minuit moins trente secondes dans d'autres. Même s'il continue d'employer le terme de boycott, M. Beauchesne continue de reconnaître la légitimité du mouvement étudiant « Il faut saluer la conviction avec laquelle les étudiants ont mené leur lutte contre la hausse des droits de scolarité. » Il se dit cependant forcé de demander aux étudiants de retourner en classes, devant l'inaction du gouvernement : « Force est d'admettre que le débat est dans une impasse [...]. » « pas de voie de sortie à court terme » M. Beauchesne rappelle les obligations auxquelles les établissements collégiaux sont assujettis, et que la situation est plus que critique pour le réaménagement du calendrier scolaire : « À un moment donné, ça ne rentre plus. » Même s'il demande un retour en classe, le président de la Fédération du Québec continue à prétendre que son institution entend rester neutre dans le conflit : « Depuis le début, nous sommes restés neutres dans ce conflit, et c'est ce que nous allons continuer à faire. »

10h56 : Un millier de professeurs du cégep demandent la démission de la ministre de l'Éducation, qu'ils accusent de les mettre dans une situation « intenable ».

11h : On confirme d'au moins deux arrestations des policiers en réaction au saccage constaté dans le bureau de la ministre de l'Éducation.

11h01 : Retour sur la sortie de Jean Beauchesne, faite à 10h06. On met surtout l'accent

sur la demande de retour en classe. On nous passe aussi l'extrait vidéo où M. Beaulac, parlant du temps qu'il reste pour réorganiser le calendrier, affirme : « La limite est atteinte. »

11h07 : Point de presse tenu au collège Ahuntsic. Un millier d'enseignants du collégial demandent la démission de la ministre de l'Éducation. Sébastien Paquin-Charbonneau, porte-parole, dénonce la « poids immense » mis sur les enseignants par la ministre, alors que ce sont eux qui devront vivre avec les conséquences humaines de la résolution du conflit entre les étudiants et le gouvernement. Un autre enseignant en sciences politiques (du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu) déplore la stratégie de règlement de la ministre, qui mise sur la judiciarisation et l'essoufflement du mouvement étudiant. L'enseignant parle d'un lourd contentieux entre étudiants, enseignants et administrations au retour des classes, et déplore que la ministre « refuse d'en assumer les conséquences ». Sébastien Bovet affirme que la ministre balaye cette demande du revers de la main et demeure sur ses positions.

11h31 : Retour sur les événements survenus au bureau de la ministre Beaulac.

11h32 : Nouvelle annulation de cours à Valleyfield.

11h48 : Jean Beaulac s'entretient avec Anne-Marie Dussault. Cette dernière lui demande « Pourquoi faire cet appel aux étudiants, mais pas au gouvernement ? » « Ce qui nous préoccupe, c'est nos étudiants. » Réponse : « On entre dedans à partir de lundi prochain pour certains collèges. » M. Beaulac parle d'un « cri du cœur », et invite les étudiants à reprendre leurs votes rapidement. M. Beaulac ne peut, encore une fois, parler clairement d'une annulation possible de la session, mais parle plutôt de perturbations du calendrier sur les sessions subséquentes. En bandeau, en bas de l'écran, on souligne que 49% des cégépiens sont en toujours en grève. Gabriel Nadeau-Dubois répond à la sortie de la Fédération des Cégeps. Il renvoie la balle dans la cour de la ministre. Gabriel dit que de la radicalisation, « il y en a des deux côtés. » « Est-ce que vous n'êtes pas rendus à un point de rupture ? », lui répond M. Dussault. Gabriel insiste qu'aucun groupe de la société ne se buterait à autant de mutisme de la part de l'État. Pour Gabriel, la violence intervient en réaction au silence de la ministre et à ses tentatives de pousser le conflit jusqu'à ses ultimes limites : « C'est lorsqu'il n'y a pas de dialogue, c'est lorsque les gens ne se parlent pas, qu'on assiste à ce genre de confrontations. »

12h : Retour sur la sortie des enseignants collégiaux contre la ministre de l'Éducation. Les extraits vidéos retenus sont très véhéments contre la ministre

12h01 : Retour sur le saccage au bureau de la ministre Beaulac. Une arrestation

confirmée, mais *La Presse* soutient que deux de ses journalistes ont été arrêtés.

12h30 : *Le match des élus*, avec Simon Durivage. Alain Paquet (PLQ), Marie Malavoy (PQ) et Sylvie Roy (CAQ) débattent. « Pourquoi refuser de discuter avec eux ? » Le député Paquet ne trouve rien de mieux à dire que : « Le débat a déjà eu lieu. » Le monsieur suggère que ça va même au-delà des frais de scolarité (la menace rouge). Marie Malavoy rappelle que ça fait cinq ans qu'il y a une hausse depuis 5 ans déjà, et qu'il y a nécessité pour un vrai débat sur la question du financement universitaire : « Y a une chose urgente à faire, c'est de s'asseoir avec les étudiants et d'en parler. » « On ne veut pas faire les réponses avant les questions. » Mme Malavoy confirme cependant que la gratuité n'était pas au programme : « On part là d'où on est aujourd'hui. » « On a dit très clairement qu'on ne mettrait pas la gratuité sur la table. » Sylvie Roy, elle, remet en cause la légitimité du gouvernement à poursuivre son mandat. Un peu plus tard, elle reproche le « choc tarifaire » imposé par le gouvernement. La part de 17% qu'auront à payer les étudiants semble cependant raisonnable pour la CAQ, qui envisage plutôt une solution d'étalement. Alain Paquet, lâchement, profite de l'approche de la pause pour décocher une droite à Marie Malavoy, sans qu'elle ait l'opportunité de répliquer. Il lui remet ainsi sur le nez que son parti et elle n'ont pas dénoncé la « violence » observée au cours des derniers jours.

13h : Émission « Période de questions ». L'invité est Vincent Marissal et la question du jour est : « Comment régler la crise ? » Dans la première partie de l'entretien, Vincent Marissal dénonce avec assez de vivacité la stratégie du gouvernement : « Le gouvernement qui comptait sur le temps se fait prendre à son propre jeu. » « C'est même plus un dialogue de sourds. C'est une guerre d'usure. » Il soutient qu'il est temps de dialoguer, que le temps de la « matraque tendue » n'est plus de mise. Il ajoute également que la condescendance du gouvernement à l'égard du mouvement est injustifiable : « Sauf que ça fait 60 jours. » Quant à savoir si des élections pourraient être déclenchées sur le thème des frais de scolarité, Vincent Marissal invite à relativiser les sondages et doute du bien-fondé de faire une élection « sur le dos des étudiants. »

13h04 : Point de presse de la FECQ et de la FEUQ. Léo fait appel à des négociations, pour éviter que le conflit ne dégénère davantage. Il rejette également le blâme sur les Libéraux : « Selon nous, le gouvernement encourage ni plus ni moins la violence. » Son intervention est ensuite suivie de celle de Marc-Antoine Cloutier, directeur général de Juripop, qui dénonce l'association simpliste du droit de grève au seul monde du travail. Il invite à relire la Loi sur l'accréditation des associations d'élèves et d'étudiants. « Le droit de grève des travailleurs, c'est pas né quand on a créé le droit du travail. » Il énumère les parallèles entre la Loi sur l'accréditation et le Code du travail, notamment le monopole de la représentation. Bonne comparaison entre la définition de la notion d'accident dans la Loi sur la

sécurité routière ou la Loi sur les accidents de travail et le fait qu'on peut tout de même avoir un accident en tombant dans un escalier. Il termine en dénonçant l'incitation gouvernementale à briser les piquets de grève. Enfin, Martine Desjardins dit que le gouvernement est en train de « nier la démocratie étudiante » et qu'il se déresponsabilise en s'en remettant aux tribunaux. Martine invite aussi les étudiants à rester pacifiques. Elle en profite aussi pour poser la question : « Où est le Premier ministre du Québec ? Il est au Brésil. » Quant à Léo, il dénonce poliment la sortie de la Fédération des cégeps, qu'il juge pilotée par le gouvernement libéral.

13h14 : Marissal condamne la violence, surtout celle de ce matin, mais il déplore le « gouffre » immense qui sépare l'État et les étudiants, ainsi que la division entre les administrations et les professeurs, tout comme la division entre les étudiants pour et contre la grève. La seule solution, c'est de « tendre la main ». Pour Marissal, un « geste positif », ce serait de proposer l'étalement des frais sur 7 ou 8 ans plutôt que 5 ans (wow, ça changerait tellement quelque chose au fond de l'histoire, quand c'est justement le principe de la hausse qu'on conteste ; quand on dit que certaines personnes ne comprennent rien ni du cul ni de la tête). En guise de conclusion : « C'est un échec du gouvernement d'avoir laissé ce conflit dégénérer au point qu'on parle de gratuité. » Et d'ajouter : « Nous avons tous sous-estimé et mésestimé cette crise-là. »

15h42 : Martine Desjardins se dissocie des gestes de violence posés au cours des derniers jours, mais elle ne peut que conclure qu'il est inévitable de voir

15h43 : Intervention avec des directeurs de cégeps, notamment celui de Saint-Félicien.

16h03 : Le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, en appelle aux leaders de la société pour condamner la violence des derniers jours. Il demande aux étudiants de manifester pacifiquement, prenant en exemple le grand rassemblement du 22 mars dernier. Et il a le culot de s'étonner de la tournure des événements : « Alors, pourquoi, maintenant, on s'en irait vers des manifestations violentes ? »

16h23 : La demande d'injonction d'étudiants de l'UQO contre l'institution a été accordée.

16h41 : Michel David, sur la tension croissante dans le conflit entre les étudiants et le gouvernement : « Je pense que le gouvernement n'avait pas pensé que le mouvement étudiant serait aussi tenace. » « Je doute beaucoup qu'il recule. » « La sortie de crise, on la voit plus tellement. » Sa solution : que le gouvernement monnaie le retour en classe contre une « promesse » d'échanger (éventuellement) sur le sujet de la gestion des finances universitaires (ouf ! je me serais attendu à mieux venant de Michel David...).

SRC

LCN

8h53 : On nous informe que des étudiants ont réussi à rentrer dans les bureaux de la ministre Beauchamp. On anticipe une intervention policière très prochainement. « Mais ça a brassé pas mal dans le nord de la Ville. »

9h12 : Au *Vrai négociateur*, Claude Poirier revient sur la tension croissante qui caractérise le conflit entre les étudiants et le gouvernement. De prime abord, il s'attarde à la question des menaces proférées contre les ministres Beauchamp et Fournier. Deux autres dossiers sont ouverts, un sur l'île de Montréal et un autre sur la Rive-Sud. On parle également du dossier du Rabbit Crew, qui a fait l'objet d'une enquête à la Sûreté du Québec. Jean Finet, capitaine de la SQ, déclare : « La Sûreté lance un message très clair [...] »

Une nouvelle législation contre le port du masque pourrait entrer en vigueur dès juin. Réal Ménard parle d'une volonté de ne pas généraliser, mais la marge de manœuvre reste floue, et ce sera à la discrétion des policiers de déterminer si la loi est enfreinte ou non (ça, c'est rassurant...). Martin Courcy, spécialiste en intervention policière, dit que ça ne donnera rien, puisque le Code criminel balise déjà la question, en plus de faire remarquer que les casseurs ne sont pas tous masqués, et que les gens masqués ne sont pas tous des casseurs. M. Courcy déplore également la marge interprétative conférée aux policiers. Il se demande aussi : « C'est quoi le masque. » « Le foulard sur la bouche, c'est-tu un masque, ça ? » Finalement, c'est pas ça qui va freiner le Black Block. Bref, c'est un motif de plus pour permettre la judiciarisation et l'augmentation du nombre d'arrestations, sans que ça règle pour autant le problème de la violence dans les manifestations.

Parmi les appels reçus par Claude Poirier, on a une madame qui se monte sur ses grands chevaux et qui dit : « Il y a quand même une limite à ne pas dépasser, et je crois qu'ils l'ont largement dépassée. » En réponse aux reproches adressés par une des intervenantes, Claude Poirier déplore le saccage, mais maintient avec conviction le droit de manifester des gens en vertu de la Charte.

10h30 : À *Franchement Martineau*, Jean-Marc Côté, représentant des « Profs contre la hausse », demande la démission de la ministre Beauchamp. Il mentionne que la décision de la ministre ne peut être pas cautionnée par les professeurs. Martineau, toujours prompt à faire dévier le débat, essaie de jouer sur le sens du mot « grève », mais M. Côté joue le jeu avec lui et lui montre que le sens du mot peut être

élargi. Évidemment, Martineau passe ensuite à un autre sujet, clairement à court d'arguments. M. Côté, quant à lui, pointe ensuite du doigt le gouvernement, qui ne veut pas négocier. M. Côté rappelle aussi à Martineau son passage à *Tout le monde en parle*, où lui-même plaiderait alors pour le compromis. Changeant totalement de sujet, Martineau remet plutôt en cause la pertinence pour les enseignants de s'impliquer dans le conflit : « Est-ce que c'est le rôle des professeurs de prendre parti dans ça ? » Ce à quoi M. Côté répond que passer au travers de piquets de grève, c'est pas propice à l'enseignement. Il mentionne que des directeurs de collège commencent à s'insurger contre la ministre.

On passe ensuite à un entretien de Martineau avec Laurent Proulx. Selon ce dernier, il y a deux problèmes majeurs avec une démocratie étudiante. Premièrement, la démocratie étudiante conteste le modèle démocratique sur lequel se fonde l'État, lequel devrait primer, selon lui. Deuxièmement, l'absence supposée de fondement juridique du débrayage étudiant lui enlève sa légitimité¹. Laurent Proulx place cependant le reste de l'entrevue sous le signe de la nuance, corrigeant souvent Martineau sur ses généralisations un peu excessives. Ainsi dit-il que le blâme devrait être partagé (« Les deux partis ont des choses à se reprocher. »), que c'est un peu réducteur de rabaisser la hausse à un « insignifiant » 0,89\$ par jour sur cinq ans (ce qui est faux, puisque ça s'additionne d'une année à l'autre, mais bon, c'est Martineau). Laurent Proulx se prononce, quant à lui, pour un moratoire sur la hausse et pour la tenue d'États généraux. Martineau reçoit enfin Éric Caire, porte-parole de la CAQ en matière d'éducation, qui exige du gouvernement qu'une date soit fixée pour des négociations la semaine prochaine (« La ministre doit faire une ultime tentative. »). Entre-temps, il faudrait que les étudiants retournent en classes (*sure !*). Sauf que la CAQ demeure sur ses positions quant à la hausse, emboîte le pas sur la question de l'accessibilité aux études, et renvoie la pratique de la politique à l'électorisme. La CAQ mise également sur l'exploitation de la division du mouvement étudiant (« Il y a un groupe d'étudiants raisonnables. »), tandis que Martineau ridiculise encore une fois la CLASSE et Gabriel. Caire donne raison, en principe, aux propositions de la FECQ et de la FEUQ : « La saine gestion des finances publiques, c'est pas une question à débattre, c'est une question de leadership du gouvernement. » Par contre, il maintient que ça prendrait tout de même une hausse pour aller avec ça. Martineau, en extase devant les interventions de son interlocuteur, conclut sur un ton mielleux : « Merci beaucoup, Éric Caire. Des propos très intéressants. »

12h02 : On parle du saccage du bureau de Line Beauchamp. On passe ensuite à un

¹En espérant que M. Proulx aura pris connaissance de la sortie de Marc-Antoine Cloutier, de Juripop, dans sa sortie lors du point de presse de la FEUQ et de la FECQ, au sujet de la légitimité du concept de grève appliqué au mouvement étudiant.

résumé du point de presse des enseignants demandant la démission de la ministre. Jean-Marc Côté dit que les étudiants ont fait preuve de « beaucoup plus de maturité » dans ce dossier-là que la ministre.

12h03 : On parle d'un appel « désespéré » de la Fédération des cégeps adressé aux étudiants, dont on respecte les revendications, tout en les encourageant à revenir en classe. Discussion avec le directeur du Cégep de Saint-Laurent et celui du Collège Maisonneuve. La Fédération des cégeps insiste qu'elle ne préconise pas un retour en classe « forcé » tel que celui mis de l'avant à Valleyfield.

12h14 : Nouvelle demande d'injonction pour qu'il n'y ait plus de manifestation sur son territoire (rien à moins de 25 mètres de l'établissement). Martine réproouve la décision de la direction de l'Université de Montréal, proposant plutôt aux directions d'établissement de faire pression sur la ministre.

12h16 : Saccage au bureau de la ministre. Le journaliste ajoute que « Ça commence à prendre une tournure plus violente depuis quelques jours. » On confirme une arrestation, mais La Presse continue de soutenir que deux de ses journalistes ont fait l'objet d'arrestations.

12h17 : À Valleyfield, même scénario que la veille. On évoque un vote lundi prochain.

13h36 : Retour sur le point de presse de la FECQ et de la FEUQ. On parle timidement de la remise en cause de la notion de boycott colportée à droite et à gauche par le gouvernement (alors que c'était pourtant un élément essentiel de la conférence de presse, mais bon, TVA, qui est le principal relais des mots d'ordre et affirmations du gouvernement ne tient probablement pas à enlever les illusions de son auditoire sur l'absence de légitimité du mouvement de grève).

13h38 : Retour sur le saccage des bureaux de Line Beauchamp.

13h55 : Retour sur la demande d'injonction

13h56 : En direct de l'hélicoptère TVA (rien de moins), images du blocage du Cégep de Valleyfield.

14h07 : Retour sur le point de presse des fédérations. En bandeau : « On craint une montée de la violence. » On parle ensuite de la sortie de la Fédération des cégeps. Au final, on fait porter le blâme sur le gouvernement.

14h10 : Retour sur la demande d'injonction à l'Université de Montréal.

15h14 : Maintien de l'injonction accordé hier à l'Université de Montréal, et rejet des

nouvelles demandes formulées ce matin. Le piquet de grève symbolique reste permis.

15h28 : Retour sur le rejet de l'injonction à l'U. de M. Le juge a prétexté que la preuve n'avait pas été faite que c'étaient des étudiants des associations visées qui avaient commis le saccage. La porte-parole étudiante (Stéphanie Tougas ?) se dit très satisfaite du résultat (« Pour nous, c'est une victoire pour la liberté d'expression des étudiants. »), bien qu'elle rappelle qu'un droit s'accompagne d'une responsabilité (visant par là les étudiants susceptibles d'avoir recours à la violence pour exprimer leur frustration). On apprend aussi qu'une étudiante du Cégep de Rosemont a également déposé une demande d'injonction et que celle-ci est entendu à ce moment même.

TVA Nouvelles